



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	38 794	33 689	5 105	7 337
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	7 579		7 579	7 579
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 242		5 242	5 242
	Total de l'actif immobilisé (III)	51 614	33 689	17 925	20 157
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	331 424	25 000	306 424	734 759
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	255 615		255 615	175 858
	Charges constatées d'avance	144		144	8 236
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	234 400		234 400	99 634
	Total de l'actif circulant (IV)	821 584	25 000	796 584	1 018 486
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	873 198	58 689	814 509	1 038 643

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

557 183

814 118

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 66 000)	66 000	66 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	6 600	6 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	470 314	
	Report à nouveau		324 176
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(6 758)	189 138
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	536 156	585 914
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	47 843	71 528
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 700	2 700
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 015	309 796
	Dettes fiscales et sociales	124 575	68 706
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 221	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)	278 353	452 729
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	814 509	1 038 643
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	227 810	378 501
	(2) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **814 509** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **889 877** euros et un total **charges** de **896 634** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-6 758** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, et modifié par les règlements suivants.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

1PAX

Société Par Actions Simplifiée au capital de 66 000 euros
Siège social : 157 Bd Macdonald - 75019 Paris

823 479 373 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 10 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -6 758 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice : -6 758 euros

Au compte "Report à nouveau" : -6 758 euros

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31 décembre 2024 :**
Montant du dividende distribué : 43 000 euros.
Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% : 43 000 euros
- **Exercice clos le 31 décembre 2023 :**
Montant du dividende distribué : 72 000 euros.
Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% : 72 000 euros.
- **Exercice clos le 31 décembre 2022 :**
Montant du dividende distribué : néant.
Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% : néant.

Certifié conforme
La Présidence

